

Aux membres du bureau du collectif bourguignon
Sauvons la Recherche

Position de l'intersyndicale Recherche Bourgogne par rapport au lancement
des états généraux de la recherche en Bourgogne.

Il nous apparaît utile de rappeler et préciser la position de l'intersyndicale concernant la mise en place des états généraux de la recherche en Bourgogne.

1. Le lancement des états généraux doit d'appuyer sur une réflexion préalable sur la démarche :

- **définition des thématiques** : la référence aux 9 thématiques identifiés par le collectif Lyonnais nous semble couvrir les champs des questions à traiter
- **mode de constitution des ateliers** : nous rappelons notre souhait que la composition des groupes soit ouverte à tous les personnels de la recherche et largement aux acteurs de la société civile. Pour ces derniers, il faudra identifier des acteurs de la société potentiellement intéressés et solliciter leur participation au débat. L'intersyndicale sera force de proposition sur ce point.
- il nous semble utile de prévoir des **assemblées générales** parallèlement à la conduite des ateliers de manière à s'assurer collectivement du bon fonctionnement des ateliers, décider de la mise en débat de nouvelles thématiques et aborder les questions transversales aux ateliers.

2. Le calendrier de travail

La conduite de ces assises de façon sérieuse, nous semble inconcevable dans le cadre des échéances prévues par le gouvernement et qui vise la préparation de la loi d'orientation de la recherche pour fin juin). Il est donc probablement nécessaire d'envisager une solution transitoire pour le budget de la recherche pour 2005 et prendre le temps de mener à bien les assises et intégrer ses conclusions dans une loi de programmation de la recherche pour 2006.

L'intersyndicale